

Les engagements des associations

Nom de l'association

Taekwondo Club Martinerois

Email de l'association

contact@taekwondo-smh.fr

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

Engagement n°1 : Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

Comment ?

Ceci est réalisé au travers des encadrants diplômés et en nombre suffisant pour répondre aux attentes des adhérents de plus en plus nombreux.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°3 : Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :oui

Comment ?

La moitié de nos encadrants ont moins de 25 ans. Le club a toujours le souci de préparer la relève.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°5 : Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

Comment ?

Toutes nos activités et notre fonctionnement sont conformes à nos statuts. Les adhérents sont constamment mis au courant de nos différentes activités via des emails, des articles, le site web, la page Facebook, etc.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°2 : Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :oui

Comment ?

La formation concerne :

Les membres du bureau : Essentiellement sur les logiciels de bureautiques (Office, etc.) et sur les logiciels Web (WordPress, html, etc.)

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°4 : Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

Comment ?

Dans certaines manifestations organisées par le club, nous faisons appel à un large public jeune pour le bénévolat et l'encadrement.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°6 : Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

Comment ?

Ceci est vrai dans le cadre des déplacements et certains projets portés par l'OMS.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°7 : Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

Comment ?

Nous communiquons via différents registres : Le Dauphiné, le site web, la page Facebook et à travers des dossiers demandés par les financeurs.

Commentaires éventuels

RAS

Engagement n°8 : Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

Comment ?

Nous sensibilisons les adhérents aux comportements éco-citoyens : éteindre les lumières, trier les déchets à l'occasion des différents déplacements, favoriser le co-voiturage, etc.

Commentaires éventuels

RAS

Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	Manque de communication sur cette action.
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	Nous attendons la conclusion des recommandation de l'OMS.

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinéroides.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.